

Communauté de communes du Gévaudan



SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Rapport Phase 4

SCHEMA DIRECTEUR
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
Rapport Phase 4

MAÎTRE D'OUVRAGE

Communauté de communes du Gévaudan

OBJET DE L'ETUDE

**SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE**

N° AFFAIRE

ME 07 060

INTITULE DU RAPPORT

Rapport Phase 4

V2	13/09/2010	Maxime ROCHE	Nicolas CHARRAS	Prise en compte des remarques de l'Assistant à Maître d'Ouvrage : Claire VALENCE DDT48
V1	10/09/2010	Maxime ROCHE	Nicolas CHARRAS	
<i>N° de Version</i>	<i>Date</i>	<i>Établi par</i>	<i>Vérifié par</i>	<i>Description des Modifications / Évolutions</i>



Septembre 2010

Établi par CEREG Ingénierie / MRO

A.II.2 Description du Scénario final : Scénario 3

□ Solutions locales et Solutions Globales

Au total, 9 solutions distinctes composent le scénario retenu :

- Solutions globales :
 - Solution « Esclanède » ;
 - Solution « Colagne CEM » ;
- Solutions locales :
 - Solution « Montrodat local » ;
 - Solution « Saint Bonnet de Chirac » ;
 - Solution « Saint Laurent de Muret » ;
 - Solution Chirac ;
 - Solution Monastier ;
 - Solutions alternatives ;
 - Solutions « Finalisation de la régularisation des captages » ;
 - Solution « Mise en place de traitement complémentaire ».

Ce scénario présente un coût total en investissement proche de 17.6 millions d'euros.
--

Ci-après est présenté le scénario N°3, scénario retenu :

- Fiche synthétique des solutions mobilisées ;
- Plan schématique des solutions mobilisées ;
- Fiche descriptive de l'implantation de la nouvelle prise d'eau sur la Colagne (Les Salles sur la commune de Saint Léger de Peyre).

Remarque : économies et adaptations possibles

Au regard des solutions techniques et financières proposées, des adaptations et des aménagements seront possibles.

Notamment, afin de sécuriser à très court terme l'alimentation en eau de Montrodat, une interconnexion avec les réseaux sud de Marvejols avait été retenue : solution Montrodat local.

Néanmoins cette solution onéreuse et techniquement difficilement réalisable, peut être écartée. Dans l'attente de la mise en œuvre de la solution globale avec la création d'une nouvelle prise d'eau sur la Colagne, une autorisation provisoire d'exploiter certaines sources non régularisées a été attribuée à la commune de Montrodat.

La solution locale d'interconnexion entre Montrodat et Marvejols représentant 1 005 000 € HT d'investissements n'a pas été retenue dans la suite de l'étude : calculs des impacts sur prix de l'eau.

PROPOSITION DE PHASAGE DES TRAVAUX - SCENARIO 3

N°	ACTION	Phasage	Montant HT	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
	FINALISATION DU CHOIX ET MONTAGE DE LA STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET	2010-2011	pm												
0	Abandon de la prise d'eau actuelle de Marvejols : consultation des services de l'Etat pour avis - Justifications technico-économiques	2010-2011	pm												
1	MONTRODAT														
1a	Sécurisation de Montrodat par Marvejols	2012-2013	1 005 000 €												
2	ESCLANEDES														
2a	Essais de pompes complémentaires sur le Lot et le Puits de l'Esclanèdes	2010-2011	50 000 €												
2b	Sécurisation de Grèzes : réservoir de Marance vers le réservoir de Rocherousse	2012-2013	184 000 €												
2c	Sécurisation de Grèzes : réservoir de Rocherousse vers le réservoir de Grèzes	2012-2013	650 000 €												
2d	Sécurisation de Palhers : réservoir de Grèzes vers les réservoirs de Brugers/Palhers	2012-2013	300 000 €												
2e	Sécurisation de Palhers : réseaux de Brugers vers le réservoir de Palhers	2014-2015	156 000 €												
2f	Sécurisation de Gabrias : réservoir de Grèzes vers les réservoirs de Goudard/Vayrac	2016-2017	650 000 €												
3	SAINT BONNET DE CHIRAC														
3a	Alimentation des village des Bories à partir des sources des Estrets et de Félines (sources desservant actuellement Palhers)	2014-2015	265 000 €												
3b	Alimentation des hameaux des Félines à partir des sources des Estrets et de Félines (sources desservant actuellement Palhers)	2015-2016	298 000 €												
4	SAINT LAURENT DE MURET														
4a	Sécurisation par interconnexion de Muret et du Mas	2012-2013	423 000 €												
4b	Sécurisation par interconnexion de Taupinet par Chaldecoste	2017-2018	334 000 €												
4c	Sécurisation par interconnexion de Sinières-Planes par Sinières-Crozes	2019-2020	137 000 €												
4d	Sécurisation par interconnexion de Saint Laurent par Chantegrenouille	2020-2021	290 000 €												
5	MARVEJOLS COLAGNE CEM														
5a	Etudes préalables à la réalisation de la nouvelles prises d'eau : études réglementaires, études hydrauliques, levés topographiques,	2012-2015	69 000 €												
5b	Aménagement de la nouvelle prise d'eau et création de la nouvelle station de traitement des eaux, avec réservoir de tête au Mazet	2015-2016	4 960 000 €												
5c	Sécurisation de Montrodat CEM : desserte des réseaux gravitaires depuis le Mazet avec interconnexion sur le réservoir Montrodat	2016-2017	940 125 €												
5d	Sécurisation de Marvejols : desserte des réseaux gravitaires depuis Valadou avec interconnexion sur les réseaux de Marvejols	2017-2018	3 000 000 €												
5e	Création d'un nouveau réservoir à Pied de Bor, avec desserte d'Antrenas et de la Zone d'Activités de Marvejols	2012-2013	1 690 000 €												
6	CHIRAC														
	Sécurisation par interconnexion de Chirac et du Monastier et du Mas	2020-2021	170 000 €												
7	MONASTIER														
	Sécurisation par interconnexion de Pistechi avec Monastier bas	2019-2020	725 000 €												
8	SOLUTIONS ALTERNATIVES LOCALES														
8a	Arrosage des stades du Buisson avec l'eau brute	2011-2012	40 000 €												
8b	Mutualisation d'une ressource brute pour le cheptel sur Gabrias Goudard	2011-2012	35 000 €												
8c	Mutualisation d'une ressource brute pour le cheptel sur Recoules	2011-2012	35 000 €												
8d	Renforcement du stockage sur Recoules	2016-2017	150 000 €												
8e	Sécurisation locale sur Grèzes Vayrac	2014-2015	130 000 €												
8f	Fontaine en circuit fermé sur St Laurent - Sinières Planes	2011-2012	10 000 €												
9	COMPLEMENTS DE TRAITEMENT DE L'EAU POUR LES UDI NON EQUIPEES														
9a	Mise en place d'un dispositif de traitement (UV ou javelisation) - Antrenas : 3 UDI	2011-2012	60 000 €												
9b	Mise en place d'un dispositif de traitement (UV ou javelisation) - Le Buisson : 4 UDI	2011-2012	80 000 €												
9c	Mise en place d'un dispositif de traitement (UV ou javelisation) - Gabrias : 3 UDI	2011-2012	60 000 €												
9d	Mise en place d'un dispositif de traitement (UV ou javelisation) - St Laurent : 7 UDI	2011-2012	140 000 €												
9e	Mise en place d'un dispositif de traitement (UV ou javelisation) - St Légers : 4 UDI	2011-2012	80 000 €												
10	FINALISATION DE LA PROCEDURE DE REGULARISATION DES CAPTAGES AEP - TRAVAUX D'AMENAGEMENTS														
10a	Régularisation et travaux de sécurisation des captages - Gabrias : 8 captages pour 3 UDI	2011-2013	90 000 €												
10b	Régularisation et travaux de sécurisation des captages - St Laurent : 8 captages pour 7 UDI	2011-2013	210 000 €												
10c	Régularisation et travaux de sécurisation des captages - St Légers : 5 captages pour 4 UDI	2011-2013	120 000 €												
			Montant HT des Travaux :												

X
X